

BTS

CONSEIL ET COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS TECHNIQUES

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Emile Combes – 17800 PONS

Tel : 05.46.91.86.45

Contact : RIAL Miguel - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le BTS conseil et commercialisation de solutions techniques forme aux compétences commerciales et technique (savoirs et savoir-faire techniques). Le programme du BTS reflète la double compétence du diplôme.

Un module d'approfondissement a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et/ou la poursuite d'études en permettant l'acquisition de compétences spécifiques à un domaine propres au bassin d'emploi local ou à une activité professionnelle particulière proposé par l'établissement.

Le diplômé peut exercer son activité dans une entreprise industrielle, chez un prestataire de services ou dans une entreprise commerciale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Vente de solutions technico-commerciales.
- Développement de clientèle.
- Gestion de l'information technique et commerciale.
- Management commercial.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Négociateur vente.
- Technico-commercial itinérant ou sédentaire.
- Responsable d'achats.

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage seulement en 2ème année : 20 semaines en entreprise réparties sur 4 périodes environ
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700 h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP RNCP35801 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 25/11/2020.

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

